

Phytothérapie en grandes cultures, utilisation des macérations naturelles



Mardi 7 et mercredi 8 décembre 2021

Vers Vendôme (41)

Phytothérapie en grandes cultures, macérations naturelles

2 jours

Mardi 7 et mercredi
8 décembre 2021

Vers Vendôme (41)

de 9h à 17h

OBJECTIFS

Comprendre le fonctionnement du système sol-plante

Etre capable de fabriquer différents extraits fermentés

Mettre en place des protocoles adaptés à mes cultures

CONTENU / PROGRAMME

Le fonctionnement de la plante et du sol, les stratégies de la plante face aux agressions

Les produits utiles : extraits fermentés, tisanes, décoctions. Les associer avec des huiles essentielles, cuivre, soufre...

Fabrication des produits fermentés, évaluation de leur qualité (pH, redox, conductivité)

Mise en place d'un protocole en associant extraits fermentés, tisanes, huiles essentielles

METHODES PEDAGOGIQUES ET INTERVENANTS

Exposé, présentation avec photos, échanges et co-construction de protocoles, atelier en sous-groupes de fabrication d'extraits végétaux, étude de cas d'utilisation.

Avec **Patrick Goater**, formateur Purin d'Orties & Cie.

MODALITES D'EVALUATION

Etudes d'utilisation adaptée sur cas concrets avec analyse de résultats observés

La chambre d'agriculture se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre de participants est insuffisant.

PUBLIC

Agriculteur-trices,
futur-es installé-es,
salarié-es.

Pré-requis : sans

TARIFS & FINANCEMENT

0 €/jour pour un contributeur Vivea (à jour de ses cotisations MSA ou futur installé avec PPP)

180 €/jour pour un salarié agricole (demande de remboursement OCAPIAT)

250 €/jour pour un autre cas (formation susceptible d'être financée par votre OPCO)

CONTACT RESPONSABLE DE STAGE 41 / PRE-INSCRIPTION

Frédéric Cadoux, conseiller grandes cultures

au 06 27 28 08 27

Ou Centre de Formation

02 54 55 20 18

formation@loir-et-cher.chambagri.fr

Le programme détaillé vous sera envoyé avec votre convocation pour la confirmation. Une attestation de fin de formation sera délivrée après la formation. Les conditions générales sont disponibles sur le site internet de la Chambre régionale d'Agriculture Centre Val de Loire <https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr> ou disponibles sur demande avec programme et tarifs

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

Phytothérapie en grandes cultures, macérations naturelles

mardi 7 et mercredi 8 décembre 2021 vers Vendôme (41)

autre période souhaitée, précisez :

Nom de l'entreprise (GAEC, EARL...) :

N° SIRET :

Nom et prénom du participant :

Date et lieu naissance :

Adresse postale :

Code Postal : **Commune** :

Tél : **Portable** :

Mail :

Statut professionnel : **Attentes spécifiques** :

- chef.fe d'entreprise agricole
- Conjoint.e collaborateur
- Cotisant.e solidaire MSA
(préciser si cotisation Vivea)
- Salarié.e
- En projet d'installation agricole
- Autre :
- Je m'engage à participer à la formation

En fonction des conditions de prise en charge, le règlement du montant défini sur le contrat ou la convention de formation sera à réaliser à réception de la facture.

Fait à

Signature,

Le



BULLETIN A RETOURNER PAR MAIL OU COURRIER A :
CHAMBRE D'AGRICULTURE 41 - Centre de Formation
11 RUE LOUIS JOSEPH PHILIPPE
41018 BLOIS
Tél. 02.54.55.20.18 formation@loir-et-cher.chambagri.fr

Traitement des données : les informations relatives aux clients sont gérées dans des fichiers déclarés auprès de la CNIL. Vous disposez d'un droit de consultation, de vérification et de modification de vos données en vous adressant à la Chambre d'Agriculture.

RAPPEL SUR LE CREDIT D'IMPOT FORMATION 2021

Par ex. pour 4 journées de
formation soit 28 heures,

vous pouvez bénéficier d'un
crédit d'impôt de:
28 h x 10,25 € = 287 euros

Contact :

Centre de formation

02 54 55 20 18

formation@loir-et-cher.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture

11 RUE LOUIS JOSEPH PHILIPPE

41018 BLOIS Cedex



Les personnes en situation de handicap sont invitées
à nous contacter directement afin d'étudier ensemble
les possibilités de suivre la formation.



Retrouvez toutes nos formations sur

www.centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr



UNION EUROPEENNE
FONDS EUROPEEN AGRICOLE
POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL
avec le FEADER



Réalisation par la Chambre d'agriculture. En cas de distribution papier, imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique